

Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 4 juin 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis 12-2025 Refuge du Bois-du-Moulin - Mise en conformité des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Demande de crédit d'ouvrage d'un montant de CHF 605'000.00

Le Conseil communal de Pully,

- vu le préavis municipal N° 12-2025 du 9 avril 2025,
- vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,
- vu l'amendement de M. Dimitri Simos de diminuer les prestations d'ingénieurs
conclusion 1 ~~CHF 387'000.00~~ CHF 319'000.00
conclusion 2 ~~CHF 218'000.00~~ CHF 190'000.00,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 319'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de mise en conformité des installations d'évacuation des eaux du refuge du Bois-du-Moulin, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 190'000.00 TTC, destiné à financer les travaux de remplacement de la conduite d'alimentation d'eau potable du ch. du Bois-du-Moulin, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;

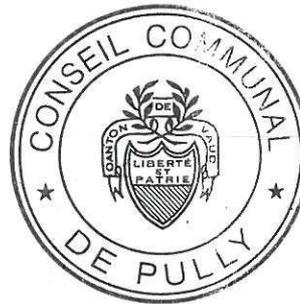
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
- a. par annuités égales sur 30 ans et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés à la mise en conformité des installations d'évacuation des eaux ;
 - b. par annuités égales sur 60 ans et comptabilisées dans les comptes de la Commune pour les travaux liés au réseau d'eau potable.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire



Francine MEDANA